



FNB canadien de puissance du capital First Trust • FST

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds
30 juin 2022

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS 30 juin 2022

FNB canadien de puissance du capital First Trust (le « FNB First Trust »)

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires non audités complets du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et des procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1 877 622-5552, en nous écrivant à l'adresse suivante : Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.firsttrust.ca ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Déclarations prospectives

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

FNB canadien de puissance du capital First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2022

Contexte

Avec prise d'effet le 28 février 2022, le **FNB canadien de puissance du capital First Trust** (le « FNB First Trust ») n'offre plus de parts de catégorie Conseiller (« FST.A »), et la Société de gestion de portefeuilles FT Canada (le « gestionnaire ») a pu convertir les parts FST.A en parts de catégorie Ordinaire (« FST ») du FNB First Trust, ce qui procure aux porteurs de parts une solution de placement moins coûteuse à l'avenir.

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du FNB First Trust est de fournir aux porteurs de parts une plus-value en capital à long terme en investissant principalement dans des titres négociés sur une Bourse canadienne ou sur un marché canadien.

Pour atteindre ses objectifs de placement, le FNB First Trust investira principalement dans des titres d'émetteurs qui ont leur siège social au Canada ou qui exercent une grande partie de leurs activités sur le marché canadien. Les titres dans lesquels le FNB First Trust investit comprennent des actions ordinaires de sociétés ouvertes qui sont négociées sur une bourse canadienne ou sur un marché canadien.

Le FNB First Trust a recours à un processus de sélection quantitative ascendant à étapes multiples pour circonscrire son univers de titres de placement, et à une analyse fondamentale pour établir une sélection de titres définitive pour le portefeuille. Le processus de sélection, décrit ci-après, vise à recenser les émetteurs ayant des attributs objectifs facilement identifiables qui, de l'avis du conseiller en valeurs, en font des émetteurs dotés d'une puissance de capital.

La première étape du processus de sélection établi par le conseiller en valeurs consiste à circonscrire l'univers des titres parmi lesquels le conseiller en valeurs va choisir pour composer le portefeuille. Le conseiller en valeurs commence par sélectionner les émetteurs dont les titres sont principalement négociés sur une bourse canadienne ou un marché canadien.

L'étape suivante consiste pour le conseiller en valeurs à évaluer les émetteurs selon de multiples critères quantitatifs, y compris, mais non de façon limitative, les fonds en caisse, le rendement des capitaux propres et l'endettement à long terme par rapport au cours de marché des actions. Ces critères sont conçus pour repérer les émetteurs qui démontrent des caractéristiques fondamentales puissantes au moment de l'achat et pour éliminer ceux qui ne répondent pas aux critères de placement.

Après avoir établi l'univers de placement, le conseiller en valeurs vérifie d'autres critères, y compris l'évaluation et les perspectives de croissance futures, afin de déterminer les titres qu'il peut acheter pour le FNB First Trust. Le conseiller en valeurs a ensuite recours à une analyse fondamentale pour choisir les titres qui répondent aux objectifs de placement du FNB First Trust, qui se négocient à des valeurs attrayantes et qui, de l'avis du conseiller en valeurs, sont susceptibles de dépasser les attentes du marché concernant les flux de trésorerie futurs.

Risque

Les risques liés à un placement dans le FNB First Trust demeurent les mêmes que ceux décrits dans le prospectus le plus récent du FNB First Trust. Au cours de la période de présentation de l'information financière, aucun changement important apporté au portefeuille du FNB First Trust n'a eu d'incidence sur le niveau de risque global lié au FNB First Trust.

Résultats d'exploitation

Généralités

La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 30 juin 2022 était de 38 009 127 \$, ou 36,93 \$ par part. La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 31 décembre 2021 était de 46 363 676 \$, ou 41,02 \$ par FST et 34,36 \$ par FST.A. Avec prise d'effet le 28 février 2022, le FNB First Trust n'offre plus de parts FST.A, et le gestionnaire a pu convertir les parts FST.A en parts FST du FNB First Trust.

Pour le semestre clos le 30 juin 2022, le FNB First Trust a versé des distributions en trésorerie totales de 0,2750 \$ par part pour FST et de 0,0300 \$ par part pour FST.A. En outre, FST a déclaré des distributions en trésorerie de 0,2000 \$ par part aux porteurs de titres inscrits au 30 juin 2022, pour lesquelles la date de versement était le 8 juillet 2022.

FNB canadien de puissance du capital First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2022

Rendement des placements

Pour le semestre clos le 30 juin 2022, le FNB First Trust a dégagé un rendement de -9,22 %, comparativement à un rendement de -9,87 % pour l'indice composé S&P/TSX^{MD} (l'« indice de référence »). Contrairement au rendement de l'indice de référence, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

Le FNB First Trust a enregistré un rendement supérieur à celui de l'indice de référence au cours de la période. La sélection de titres a eu une incidence favorable sur le rendement relatif. L'apport défavorable au rendement vient principalement de la sélection de titres dans les secteurs des matières et des produits industriels, ainsi que de la surpondération dans les secteurs des technologies de l'information et des biens de consommation discrétionnaire. La sous-pondération dans les secteurs de l'énergie, des services publics et des services de communications a également eu une incidence défavorable sur le rendement relatif. Le rendement relatif a été favorisé par la sélection de titres dans les secteurs des technologies de l'information et de l'énergie. La sous-pondération dans les secteurs de l'immobilier et des soins de santé et la surpondération dans le secteur des biens de consommation courante ont également eu une incidence favorable sur le rendement relatif.

Les actions ayant affiché les meilleurs rendements totaux pendant le premier semestre de 2022 sont celles de Tourmaline Oil Corp., de Canadian Natural Resources Limited et de Dollarama Inc., avec des rendements respectifs de +70,47 %, de +29,69 % et de +15,21 %, exprimés en dollars canadiens et dividendes compris. Les actions ayant affiché les pires rendements totaux sont celles d'Aritzia Inc., de Gildan Activewear Inc. et de TFI International Inc., avec des rendements respectifs de -34,59 %, de -31,41 % et de -28,01 %, exprimés en dollars canadiens et dividendes compris.

Pour le semestre clos le 30 juin 2022, le FNB First Trust détenait 25 positions sur des actions, soit le même nombre net de positions qu'au début de la période. Des modifications ont été apportées au portefeuille en mars 2022 (quatre positions ont été ajoutées et quatre positions ont été liquidées). Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, les 10 principaux placements en actions détenus par le FNB First Trust comptaient pour 45,20 % et 41,16 % du total de la valeur liquidative, respectivement. Les secteurs des services financiers, des produits industriels et de l'énergie (dans l'ordre) faisaient l'objet des trois plus fortes pondérations à la fin de la période. Les secteurs des services financiers des biens de consommation discrétionnaire et des technologies de l'information faisaient l'objet des trois plus fortes pondérations au début de la période. Par rapport à son indice de référence, le FNB First Trust a affiché en moyenne, au cours de la période, une surpondération dans les secteurs des biens de consommation discrétionnaire, des biens de consommation courante, des produits industriels et des technologies de l'information, et il a affiché une sous-pondération dans les secteurs des services de communications, de l'énergie, des services financiers, des soins de santé, des matières, de l'immobilier et des services publics. La pondération sectorielle du FNB First Trust a quelque peu changé au cours de la période de présentation de l'information financière, essentiellement en raison de notre stratégie de sélection reposant sur une approche ascendante et une analyse fondamentale et quantitative à étapes multiples. Des modifications ont été apportées au portefeuille en mars, mais il n'y a eu aucune variation nette du nombre total de positions détenues dans le portefeuille au cours de la période. En mars, quatre positions ont été retirées au gré du gestionnaire, soit les titres de CCL Industries Inc., d'Enghouse Systems Ltd., de La Banque Toronto-Dominion Inc. et de Canada Goose Holdings Inc. Des positions ont été ajoutées en vue de les remplacer, soit les titres de Nutrien Ltd., de WSP Global Inc., de Banque de Montréal et de Suncor Énergie Inc.

FNB canadien de puissance du capital First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2022

Faits récents

La croissance économique est demeurée solide au Canada pendant le premier semestre de 2022, l'économie se rétablissant après la pire période de la pandémie de COVID-19. La hausse des prix des marchandises, la vigueur du marché de l'habitation et la levée de nombreuses restrictions liées à la pandémie ont été favorables à l'économie pendant le premier semestre de l'exercice. Par conséquent, la Banque du Canada prévoit que la croissance économique restera solide en 2022, à 3,5 %. Elle s'attend toutefois à ce que la croissance ralentisse à 1,75 % en 2023 et à 2,50 % en 2024. Le ralentissement est principalement attribuable à l'inflation accrue et aux perspectives pessimistes à l'égard de la croissance mondiale. Pour contrer l'inflation, les investisseurs se préparent à un resserrement des politiques monétaires par la Banque du Canada. Celle-ci a indiqué que sa principale préoccupation est de ramener l'inflation à la cible de 2 %. En avril, la Banque du Canada a mis fin à sa phase de réinvestissement pour se tourner vers le resserrement quantitatif. Selon la Banque, « les obligations du gouvernement du Canada qu'elle détient ne sont plus remplacées à leur échéance, ce qui réduit graduellement la taille de son bilan ». La Banque du Canada a haussé les taux d'intérêt trois fois pendant le premier semestre de l'exercice (+0,25 % en mars, +0,50 % en avril et +0,50 % en juin), ce qui a porté son taux directeur à 1,50 %. Compte tenu de l'inflation de l'IPC total qui a grimpé à 7,7 % (d'un exercice à l'autre) en mai, le conseil de direction se dit prêt « à agir avec plus de force » pour ramener l'inflation à la cible de 2 %.

Après les rendements positifs générés pendant le premier trimestre, le marché boursier canadien est devenu négatif au deuxième trimestre de 2022. Par conséquent, l'indice de référence a baissé de 9,87 % pendant le premier semestre de l'exercice. Le secteur de l'énergie est le seul à avoir dégagé un rendement positif d'environ +24 %. L'augmentation des prix du pétrole et du gaz naturel a contribué aux profits solides des sociétés du secteur de l'énergie. Les secteurs des technologies de l'information et des services financiers ont eu l'apport négatif le plus important au rendement. Représentant environ 39 % de l'indice, ces secteurs ont baissé de 56,08 % et de 12,79 %, respectivement. Dans le secteur des technologies de l'information, le ralentissement de la croissance de Shopify a entraîné une diminution importante du prix de l'action (d'environ 77 %), ce qui a favorisé les pertes dans ce secteur. En ce qui concerne le secteur des services financiers, ce sont les grandes banques qui ont le plus nui au rendement au deuxième trimestre, en raison des préoccupations quant à une récession potentielle qui aurait une incidence négative sur les profits des banques.

Malgré le contexte macroéconomique actuel défavorable, il y a tout de même de nombreuses occasions attrayantes à long terme au Canada. À mesure que l'inflation sera maîtrisée, nous prévoyons que le marché boursier canadien dégagera des rendements satisfaisants pour les investisseurs ayant un horizon de placement à long terme. Nous continuons de repérer des titres à long terme intéressants au sein de notre univers de sociétés présentant une « puissance du capital ». Le FNB First Trust offre une exposition à l'un des pays les plus développés du monde, mais avec une concentration globale des trois principaux secteurs qui est inférieure à celle de l'indice (les secteurs des services financiers, de l'énergie et des matières représentaient environ 61 % de la pondération sectorielle de l'indice de référence au cours de la période, comparativement à environ 51 % de la pondération sectorielle du portefeuille du FNB First Trust).

Transactions entre parties liées

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

FNB canadien de puissance du capital First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2022

Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours des cinq dernières années. L'information est tirée des états financiers intermédiaires non audités de la période considérée et des états financiers annuels audités du FNB First Trust.

Valeur liquidative par part

FST	30 juin 2022 ^{a)}	31 déc. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Valeur liquidative, au début de la période/l'exercice ¹	41,02 \$	34,44 \$	34,59 \$	30,18 \$	33,44 \$	29,12 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,56	0,99	0,78	0,84	0,75	0,63
Total des charges	(0,13)	(0,27)	(0,22)	(0,23)	(0,23)	(0,22)
Profits (pertes) réalisés, pour la période/l'exercice	2,01	4,28	(1,13)	2,33	0,07	2,28
Profits (pertes) latents, pour la période/l'exercice	(6,90)	2,53	(1,82)	2,73	(3,97)	2,77
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation ²	(4,46) \$	7,53 \$	(2,39) \$	5,67 \$	(3,38) \$	5,46 \$
Distributions :						
À même le revenu (excluant les dividendes)	—	—	—	—	—	—
À même les dividendes	(0,33)	(0,56)	(0,49)	(0,48)	(0,34)	(0,08)
À même les gains en capital	—	(0,20)	—	—	—	—
Remboursement de capital	—	—	(0,15)	—	—	(0,14)
Total des distributions annuelles ³	(0,33) \$	(0,76) \$	(0,64) \$	(0,66) \$	(0,34) \$	(0,22) \$
Valeur liquidative, à la fin de la période/l'exercice ⁴	36,93 \$	41,02 \$	34,44 \$	34,59 \$	30,18 \$	33,44 \$

a) Avec prise d'effet le 28 février 2022, le FNB First Trust n'offre plus de parts FST.A, et le gestionnaire a pu convertir les parts FST.A en parts FST du FNB First Trust.

1. L'information est en date du 30 juin 2022 et du 31 décembre des exercices indiqués et elle a été préparée selon les normes IFRS.
2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust. Les distributions autres qu'en trésorerie sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust et sont consolidées par la suite. Ni le nombre de parts détenu par un porteur de parts ni la valeur liquidative par part du FNB First Trust ne changent en raison des distributions autres qu'en trésorerie.
4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

Ratios et données supplémentaires

FST	30 juin 2022 ^{a)}	31 déc. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Valeur liquidative (en milliers)	38 009 \$	20 223 \$	18 703 \$	32 614 \$	42 046 \$	39 815 \$
Nombre de parts en circulation	1 029 209	492 993	542 993	942 993	1 392 993	1 190 807
Ratio des frais de gestion ¹	0,66 %	0,66 %	0,66 %	0,65 %	0,66 %	0,66 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	0,68 %	0,68 %	0,69 %	0,67 %	0,68 %	0,68 %
Ratio des frais liés aux opérations ²	0,01 %	0,03 %	0,03 %	0,02 %	0,03 %	0,03 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	19,75 %	56,13 %	60,13 %	45,10 %	63,24 %	54,57 %

a) Avec prise d'effet le 28 février 2022, le FNB First Trust n'offre plus de parts FST.A, et le gestionnaire a pu convertir les parts FST.A en parts FST du FNB First Trust.

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction) pour la période/l'exercice indiqué et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.
2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.
3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

FNB canadien de puissance du capital First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2022

Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,60 % basés sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

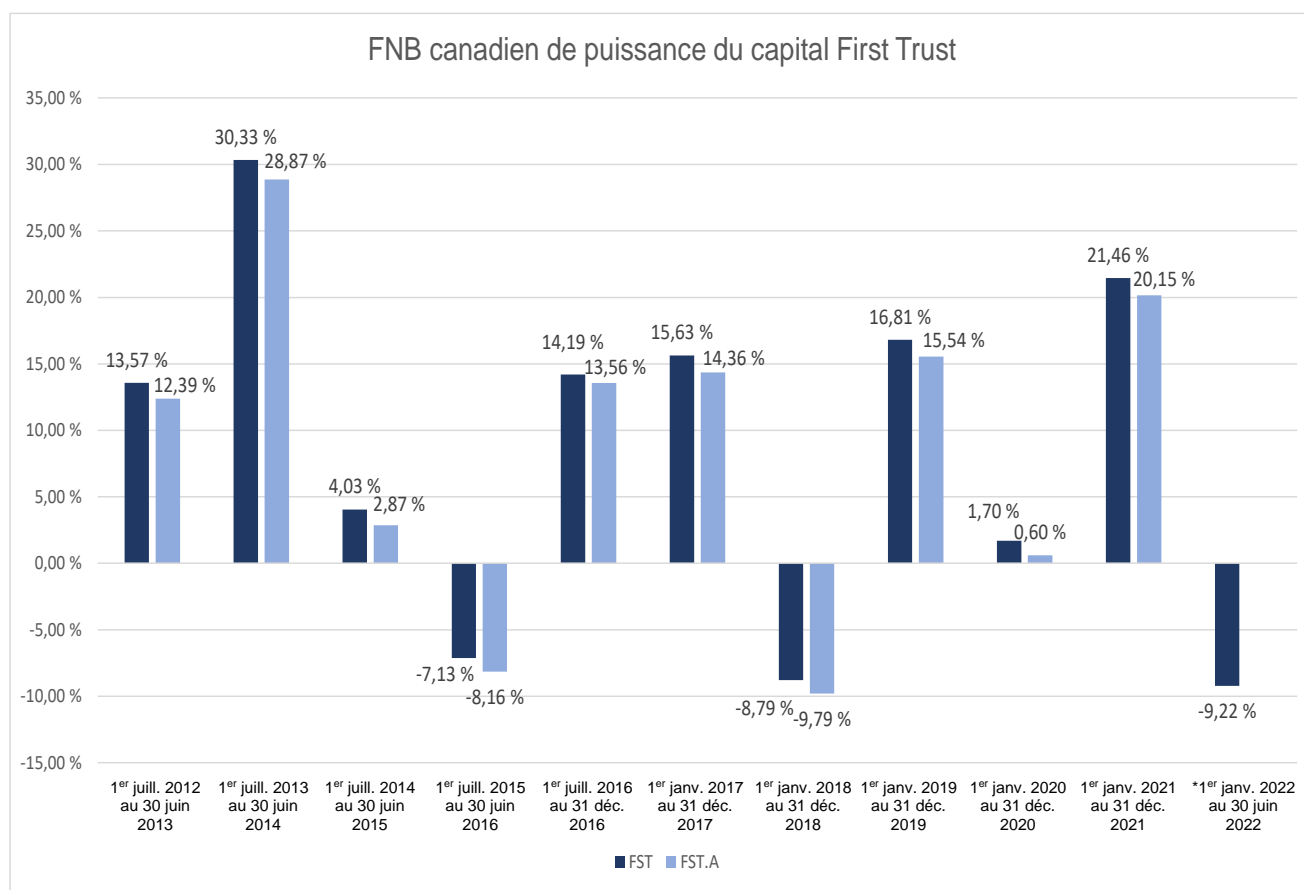
Rendement passé

Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours des périodes/exercices indiqués ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-après illustre le rendement du FNB First Trust pour le semestre clos le 30 juin 2022, pour les exercices clos les 31 décembre, pour le semestre clos le 31 décembre 2016 et pour les exercices clos les 30 juin, et montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



* Avec prise d'effet le 28 février 2022, le FNB First Trust n'offre plus de parts FST.A, et le gestionnaire a pu convertir les parts FST.A en parts FST du FNB First Trust.

FNB canadien de puissance du capital First Trust

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour le semestre clos le 30 juin 2022

Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la pondération des 25 principaux placements du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2022. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Des mises à jour quotidiennes et trimestrielles sont disponibles à l'adresse www.firsttrust.ca.

25 principaux placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
Tourmaline Oil Corp.	5,32 %
Dollarama Inc.	5,03 %
Suncor Énergie Inc.	4,87 %
CGI Inc.	4,67 %
Metro inc.	4,49 %
Alimentation Couche-Tard inc.	4,24 %
Constellation Software Inc.	4,18 %
Open Text Corp.	4,17 %
West Fraser Timber Co. Ltd.	4,14 %
WSP Global Inc.	4,09 %
Banque Royale du Canada	4,03 %
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique Ltée	3,98 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,97 %
iA Société financière inc.	3,88 %
Société Financière Manuvie	3,88 %
Financière Sun Life inc.	3,85 %
Banque de Montréal	3,79 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,78 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,61 %
TFI International Inc.	3,59 %
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	3,52 %
Nutrien Ltd.	3,48 %
Aritzia Inc.	3,31 %
Finning International Inc.	3,26 %
Stelco Holdings Inc.	2,61 %
Total	99,74 %

Composition du portefeuille

Le tableau ci-après présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2022.

Pondération des secteurs	de la valeur liquidative totale du FNB
Services financiers	26,82 %
Produits industriels	14,92 %
Énergie	14,16 %
Technologies de l'information	13,02 %
Biens de consommation discrétionnaire	11,86 %
Matières	10,23 %
Biens de consommation courante	8,73 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,58 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,32 %
Total	100,00 %

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102
Scotia Plaza, Box 312
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

www.firsttrust.ca